



Dimanche 6 octobre – B
27^e dimanche du Temps Ordinaire

Est-ce permis... ?

C'est la question que des pharisiens posent à Jésus dans l'évangile de ce dimanche. *Est-ce permis... ? Ai-je le droit... ou est-ce interdit... ?* Ce sont des questions que nous nous posons aussi, nous-mêmes, parfois, souvent (?).

Il est légitime de nous interroger sur la nature d'actes qui nous engagent, et nous savons qu'il est raisonnable de commencer par réfléchir à l'intention qui les motive. Cela concerne des sujets d'importance inégale. *Est-il permis ou interdit de nous garer en double file, même au mépris d'embouteillages occasionnés par notre acte ? Est-il permis de griller des feux rouges à vélo ? Est-il permis ou interdit de ne pas dire la vérité... d'être infidèle... ?*

Bien souvent, nous connaissons la réponse, mais nous trouvons bien facilement une réponse qui nous déculpabilise comme : « *Tout le monde le fait.* », « *Ce n'est que pour quelques minutes* », « *C'est juste pour cette fois* », « *Je n'ai pas le temps, pas le choix* ».... ! Quelles que soient les réponses que nous apportons, nous sommes invités à garder à l'esprit cette question : « *Est-ce que l'acte que je veux poser est sous-tendu par la justice, la vérité, et par l'amour* »... ? Il serait dangereux si nous ne nous la posions plus.

Saint Augustin disait "*Aime et fais ce que tu veux*". Vous avez remarqué que quand nous essayons d'aimer d'un amour de charité, comme le Christ, alors les réponses nous apparaissent comme par enchantement ! Essayons donc de ne pas nous laisser séparer de l'union avec le Christ pour que notre horizon puisse toujours s'éclairer.

Dans l'Ancienne Alliance, la Loi avait une fonction éducatrice : Apprendre à aimer, et purifier les cœurs de leur endurcissement. La Nouvelle Alliance propose une nouvelle étape : intégrer la Loi en la faisant nôtre, en laissant Dieu la graver au fond de notre cœur, pour la résumer à un unique commandement : *Tu aimeras du même amour dont tu es aimé par Dieu*. Nous ne sommes pas naïfs ! Bien sûr, nous avons encore besoin d'une Loi, comme nous avons besoin d'une canne après une entorse ; mais n'hésitons pas à nous arrêter un instant avant de nous demander : « *Est-ce permis ou est-ce interdit... ?* »

Père Michel d'Anglejan+

Basilique N.-D. du Perpétuel Secours
55 bd de Ménilmontant - 75011 Paris
☎ 01 48 05 94 93
secretariat@basilique-ndps.fr
Site : basilique-ndps.fr



Horaires des messes :
Dimanche : 10h30 et 19h
Lundi : 19h
Du mardi au samedi : 12h et 19h

Annonces paroissiales

Dimanche 6 octobre : 27^e dimanche du Temps Ordinaire

Saint Bruno, fondateur de l'Ordre des Chartreux.

10h30 : Messe

15h00 : Concert du chœur et orchestre Le Geste Musical

17h30 : Chapelet

18h00 : Adoration eucharistique

18h30 : Office des vêpres

19h00 : Messe

Messe à 12h : du mardi au samedi

Messe à 19h : du lundi au samedi (messe anticipée)

Adoration eucharistique : du lundi au vendredi à 19h30

Chapelet : du lundi au vendredi à 18h15 et le samedi à 11h15

● **Lundi 7 octobre : Notre-Dame du Rosaire. Mémoire.**

à 18h15 : chapelet

à 19h15 : réunion du Groupe de prière des Mères (entrée par la crypte)

● **Mercredi 9 octobre : Saint Denis. Solennité.**

● **Jeudi 10 octobre :**

à 18h15 : accueil et messe de rentrée des Etudiants à Saint-Sulpice

● **Vendredi 11 octobre : Saint Jean XXIII, Pape**

● **Samedi 12 octobre :**

à 11h15 : chapelet

à 12h00 : messe solennelle avec orgue, en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie.

à 13h15 : Rosaire « qui prend son temps »

à 17h15 : catéchisme pour les enfants du CE1 au CM2 (entrée par la crypte)

à 19h00 : messe anticipée

● **Dimanche 13 octobre : 28^e dimanche du Temps Ordinaire**

à 10h30 : messe d'installation du Père Yannick ANDRÉ

Eveil à la foi au cours de la messe de 10h30

Début de la Semaine Missionnaire Mondiale

Kidexpo : la vie de Jésus en Playmobil® !

Vos enfants sont mordus de Playmobil® ? Faites-leur découvrir la Vie de Celui qui a changé l'Histoire de l'humanité en les emmenant sur le stand Playmobil® du Diocèse de Paris, au salon Kidexpo ! Adresse : Paris-Montreuil Expo, 128 rue de Paris, 93100 Montreuil.

Plus d'informations sur <https://dioceseparis.fr/kidexpo-la-vie-de-jesus-en.html>

Installation du nouveau Curé

Le dimanche 13 octobre, le Père Yannick ANDRÉ sera installé comme Curé de la paroisse Notre-Dame du Perpétuel Secours, pendant la messe de 10h30.

L'installation consiste à rappeler, pendant la célébration de l'eucharistie dominicale, les quatre fonctions que l'Archevêque a confiées au Curé : annoncer l'Evangile, professer la foi, sanctifier le peuple chrétien et être un ferment de communion au sein de sa communauté et de son quartier.

Pour fêter cela, la paroisse vous invite, après la cérémonie d'installation, à venir entourer le nouveau Curé et Monseigneur Tois, notre Vicaire Général, en grignotant quelques gourmandises salées et en se désaltérant d'un planteur bienvenu.

Nous vous attendons nombreux pour ce beau temps de la vie de notre paroisse.

Mois d'octobre, mois du saint rosaire

Depuis 1883, le mois d'octobre est le mois du saint Rosaire : « *Qu'ainsi donc, à partir du premier jour du mois d'octobre prochain jusqu'au second jour du mois de novembre suivant, dans toutes les paroisses [...] on récite cinq dizaines du Rosaire, en y ajoutant les Litanies Laurétanes.* » (Pape LEON XIII, encyclique *Supremi Apostolatus Officio*). Le 15 août 1889, le même Pape LEON XIII a demandé à ce que l'on ajoute la prière à saint Joseph, qu'il avait composée, à la récitation du rosaire pendant le mois d'octobre.

Rappelons-nous, enfin, que la Vierge Marie a Elle-même demandé à de nombreuses reprises, lors de ses apparitions, la récitation du rosaire : « *Dites le Rosaire tous les jours pour obtenir la paix du monde et la fin de la guerre* » demanda-t-elle le 13 mai 1917, lors de sa première apparition à Fatima, où Elle se présenta comme « *la Dame du Rosaire* ».

Pour rappel, le chapelet est prié tous les jours, toute l'année, en cette basilique : en semaine à 18h15, le samedi à 11h15, le dimanche à 17h30. La messe de midi du samedi est célébrée habituellement en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie.

Missel du Dimanche

La nouvelle édition du Missel du Dimanche est arrivé ! Vous pouvez vous le procurer à l'accueil de la basilique, au prix de 10 euros.

Rentrée du catéchisme

✚ Éveil à la foi (maternelles et CP) :

Un dimanche par mois de 10h30 à 11h30. Rendez-vous à la grand'messe paroissiale les 13 octobre, 24 novembre, 15 décembre, 19 janvier, 9 février, 16 mars, 6 avril, 11 mai et 22 juin.

✚ Catéchisme (CE1, CE2, CM1, CM2) :

Les samedis de 17h15 à 20h00 (avec la messe)

Pour les inscriptions, vous pouvez joindre Elsa Pires au 06 45 83 06 81, ou télécharger le formulaire disponible sur le site internet de la paroisse à l'adresse <https://basilique-ndps.fr/rentree-du-catechisme/>, puis le déposer complété et signé au secrétariat ou à l'accueil de la basilique.

Des tracts d'information sont disponibles aux portes de l'église.

Le Rosaire « qui prend son temps »

L'an passé, nous avons accueilli le groupe de l'Etoile du Rosaire dans notre basilique, pour un rosaire autour de prières, de chants et de méditation. Nous aurons la joie de recevoir à nouveau ce groupe **le samedi 12 octobre, de 13h15 à 17h30**, pour un nouveau rosaire « qui prend son temps ». Méditer les mystères et prendre du temps avec le Seigneur quand nous en avons si peu, c'est une chance.

Ce rosaire sera récité **en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire, en Action de Grâce et pour la Paix dans le monde.**

- à 13h15 : Enseignement par le Père Jérôme Gavois,
- à 13h30 : Rosaire.

Bien évidemment, chacun peut assister à tout le rosaire ou seulement à une partie, selon son emploi du temps.

Préparation des adultes au baptême, à la communion et à la confirmation

Si, dans votre enfance, vous n'avez pas pu être baptisé, confirmé ou recevoir pour la première fois le Saint-Sacrement de la communion, il n'est pas trop tard. Vous pouvez rejoindre un groupe qui se réunit une fois par mois et où plusieurs personnes se préparent à recevoir en quelques mois ces sacrements.

Venez rencontrer un prêtre à la sortie de la messe ou aux heures d'accueil, ou laissez vos coordonnées (par téléphone, mail, visite) à l'accueil de la basilique ou au secrétariat paroissial.